

LYON 3e

Ecole Painlevé : ils réclament l'ancien logement de fonction pour héberger des enfants sans toit



Un appartement est libre au dernier étage du groupement scolaire Painlevé, depuis le départ de l'ancien directeur. Photo Stéphane Monier

Une famille à la rue occupé, depuis ce lundi 6 novembre, le gymnase non chauffé du groupement scolaire Painlevé, alors qu'un appartement, propriété de la mairie, est libre à l'étage depuis le départ de l'ancien directeur.

Il y a la volonté politique et les moyens que l'on se donne pour la réaliser. Une famille, dont les enfants sont scolarisés au sein du groupe scolaire Paul-Painlevé (Lyon 3e), dort depuis ce lundi 6 novembre sur les matelas du gymnase non chauffé de l'école, alors qu'un appartement municipal, laissé libre depuis le départ de l'ancien directeur, est disponible au dernier étage de la bâtisse.

Cette famille qui « dormait littéralement dehors » depuis le début de l'année scolaire, avait pu être logée temporairement dans une auberge de jeunesse pendant la période des vacances de la Toussaint, grâce à une collecte de fonds organisée par le collectif de parents d'élèves Un toit pour toi.

La cagnotte ayant fini par s'épuiser et par souci de ne pas remettre à la rue quatre enfants, âgés de 9 à 13 ans, le collectif a proposé, faute de mieux, de les placer à l'abri, les soirs de semaine, dans le gymnase de l'école. Une solution éphémère, puis-que l'hiver venant, l'espace tra-

versé par les courants d'air, n'est pas chauffé.

« Nous espérons qu'une solution sera vite trouvée par les services compétents pour assurer leur hébergement de manière pérenne. Dans l'attente [de cette décision], il nous importe d'accueillir cette famille dans des conditions les plus dignes possibles », confiait Sandrine, membre du collectif.

Pas d'autre solution pour la famille

Selon cette dernière, les services concernés, qu'ils soient de l'État ou de la mairie, n'ont pour l'heure pas proposé de solution à cette famille, malgré les appels du pied répétés du collectif.

Une situation qui interroge d'autant plus qu'un appartement vide, propriété municipale, est à disposition au dernier étage du bâtiment, depuis le départ de l'ancien directeur.

Pourquoi ne pas y installer cette famille ? Sandrine Runel, adjointe déléguée aux solidarités et à l'inclusion sociale, répond au Progrès : « La difficulté, c'est que l'appartement est à l'intérieur de l'école, il n'y a pas

d'autre accès. La famille ne pourrait pas entrer et sortir de l'appartement pendant les temps scolaires, car il y aurait une collusion des publics. »

L'élue (PS) du 8e arrondissement promet d'organiser « très bientôt » un rendez-vous avec le collectif pour trouver une solution. Grégory Doucet, maire (EELV) de Lyon, avait répété ce lundi 6 novembre lors de son premier rendez-vous de mandat, sa volonté de mettre à disposition d'anciens logements d'instituteurs pour les familles à la rue.

Contactée, la préfecture nous indique ne pas communiquer sur les cas personnels, mais confirme que « l'État finance quotidiennement dans le Rhône plus de 24 000 solutions de logement adapté ou d'hébergement aux personnes présentes sur le territoire », tout en admettant une « tension forte ».

Pour rappel, la députée écologiste Marie-Charlotte Garin dormira à l'école Mazenod (Lyon 3e) ce jeudi 9 novembre, pour alerter sur le sujet de l'hébergement d'urgence.

● Stéphane Monier

« La difficulté, c'est que l'appartement est à l'intérieur de l'école, il n'y a pas d'autre accès. »

Sandrine Runel, adjointe déléguée aux solidarités et à l'inclusion sociale

Hébergement d'urgence : 350 places issues de bâtiments mis à disposition par la Ville

Sandrine Runel, adjointe déléguée aux solidarités et à l'inclusion sociale, dénombre 350 places qui ont été créés depuis le début du mandat écologiste, à la suite de la mise à disposition de bâtiments ou d'anciens loge-

ments municipaux. « 13 biens de la Ville ont été mis à disposition du Centre communal d'action sociale (CCAS) », détaille l'élue. Parmi eux, des anciens logements d'instituteurs, des appartements inhabités,

d'autres vides, ou encore l'ancien commissariat du 7e arrondissement, à Jean-Macé, mais aussi l'ancien Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) public de La Villette d'Or.

Lyon 1er

Hausse des cambriolages dans les Pentes ces derniers mois : la police maintient son action



Les commerces de la Grande côte ont été touchés comme ceux de la place Sathonay et du jardin des plantes. La police rappelle qu'il est toujours utile de composer le 17 Police Secours en cas de faits ou de comportement suspects.

Photo Yves Le Flem

La Vitrine des Pentes a recensé une centaine de cambriolages ou de tentatives d'intrusion depuis février 2022 sur les pentes de la Croix-Rousse avec une recrudescence ces derniers mois. La Ville de Lyon et la police nationale assurent maintenir la pression sur ce secteur sensible.

Quelques jours après le coup de gueule de l'association de commerçants La Vitrine des Pentes (160 adhérents) sur la vague de cambriolages et/ou de tentatives d'intrusion qui sévit plus particulièrement, montée de la Grande Côte, Place Sathonay et Jardin des Plantes, la Ville de Lyon et la DDSP (Direction Départementale de la Sécurité Publique du Rhône) assurent de tout leur soutien sur ce secteur sensible.

Des patrouilles quotidiennes de la police municipale et la police nationale

Interrogée, la Ville de Lyon affirme être attentive à la situation dans le bas des pentes. « La police municipale assure des patrouilles quotidiennes avec le soutien du Centre de supervision urbain et en lien étroit avec la préfecture pour adapter les moyens. Des échanges sont également organisés régulièrement avec la mairie du 1er arrondissement et les commerçants, afin de suivre de près la situation sur le secteur. »

Du côté des effectifs de po-

lice lyonnais, « ils sont très vigilants et travaillent en collaboration avec les différents commerçants de ce secteur ». La Direction départementale de la sécurité publique du Rhône (DDSP) qui veille à la tranquillité et au maintien de l'ordre public note : « Si le nombre de cambriolages est important sur ce secteur, si l'on compare avec les chiffres de l'année 2022, nous constatons une baisse réelle du nombre des cambriolages au préjudice de locaux commerciaux sur ce secteur. Au-delà de ces chiffres encourageants, la police lyonnaise maintient son action déterminée contre ce type de délinquance en multipliant les patrouilles et les interpellations. »

« Si les efforts sont faits, la réalité du terrain est là »

Pour la présidente de la Vitrine des Pentes, Nelly Sitbon « La police et la Ville de Lyon font ce qu'ils peuvent. On est écouté. On échange avec la Ville, la préfecture. On a un interlocuteur dédié à la police nationale pour faciliter nos dépôts de plainte. Ce lundi 6 novembre, nous avions une réunion de commerçants prévue avec Mohamed Chihri, adjoint à la sécurité de Lyon. Pour autant, si les efforts sont faits, la réalité du terrain est là. La quinzaine de cambriolages récents subis depuis le 20 septembre n'a sans doute pas encore été prise en compte dans les chiffres. »

Reste la problématique du secteur classé du Bas des Pentes et les Bâtiments de France qui refusent l'installation de rideaux métalliques. En attendant l'association qui plaide pour un renforcement du nombre de caméras, continue de veiller à la mise en sécurité des boutiques de ses adhérents.

● N. M.

15

Le nombre de cambriolages enregistrés dans les commerces des Pentes depuis le 20 septembre dernier.